

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14 DEC. 2023

ID : 031-213104847-20231205-DELCOM23\_50-DE



DÉPARTEMENT  
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT  
TOULOUSE

COMMUNE  
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE  
2023-50

L'an deux mille vingt-trois et le 5 décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 30/11/2023, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme BAYLAC, Mme CLAEYS, Mme GAILLARD, M. HANNON, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. PEYRUCAIN, Mme PIN-BELLOC, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents et représentés : M. AUXIÈTRE, Mme BOTANCH, M. PEDRONO.

Madame BAYLAC.a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET: Ouverture de 2 postes d'adjoint technique contractuel**

Madame le Maire explique la nécessité d'ouvrir deux postes d'adjoint technique contractuel pour le service entretien des bâtiments.

- Un poste à 30 heures hebdomadaires (1<sup>er</sup> échelon du grade)
- Un poste à 27 heures hebdomadaires (1<sup>er</sup> échelon du grade)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** la création de deux postes d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour un an.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Sophie LAY



Membres en exercice	19
Membres présents	16
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0